

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/SDTO /05/2021

Date : 04/05/2021

A

Monsieur le gérant de l'entreprise DEROUICHE Norreddine

Demeurant a : Cité 136 Lots Ouafi -Relizane-

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 48/2020 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°131 du 08/12/2020 relatif à ces travaux sis Cité Toutram -Cité Hamri , et après réception provisoire du 01/04/2021 ou les réserves ont été relevés comme suit :

- Pose et finition bordures à refaire
- Réfection pavé à refaire
- Masque chambres à refaire
- Manque corbeaux et puisard B1
- Finition chambre A2-1 à refaire

Or à ce jour ces réserves n'ont pas été levées , pour cela , l'entreprise **DEROUICHE Norreddine** est mise en demeure afin de reprendre les travaux en vue de lever les réserves constatées , et de remplir tous les engagements contractuels et ce dans un délais de trois (03) jours , faute de quoi des mesures seront prise à votre rencontre.



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed